



**1^{re} rencontre du conseil d'établissement
tenue le 28 septembre 2021, à 18 h 30
à l'école Jeanne Mance.**

	<p>1. Ouverture de l'assemblée</p> <p>Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h32.</p> <p>Présences :</p> <table border="0"> <tr> <td>Julie Larivière (public)</td> <td>Stéphanie Châtelain</td> </tr> <tr> <td>Karine Comtois</td> <td>Evelyn Beauregard</td> </tr> <tr> <td>Isabelle Raymond</td> <td>Andréane Aubert</td> </tr> <tr> <td>Karine St-Louis</td> <td>Cynthia Couture-Rhéaume</td> </tr> <tr> <td>Amélie Blouin</td> <td>Caroline Arsenault-Meloche</td> </tr> <tr> <td>Geneviève Legrand-Durocher</td> <td>Vincent Laporte</td> </tr> </table>	Julie Larivière (public)	Stéphanie Châtelain	Karine Comtois	Evelyn Beauregard	Isabelle Raymond	Andréane Aubert	Karine St-Louis	Cynthia Couture-Rhéaume	Amélie Blouin	Caroline Arsenault-Meloche	Geneviève Legrand-Durocher	Vincent Laporte
Julie Larivière (public)	Stéphanie Châtelain												
Karine Comtois	Evelyn Beauregard												
Isabelle Raymond	Andréane Aubert												
Karine St-Louis	Cynthia Couture-Rhéaume												
Amélie Blouin	Caroline Arsenault-Meloche												
Geneviève Legrand-Durocher	Vincent Laporte												
	<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de l'assemblée 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2021 et suivis 4. Présentation des membres du C.É. 5. Parole au public 6. Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement 7. Élection d'un secrétaire ou d'une secrétaire du conseil d'établissement 8. Règles de régie interne du conseil d'établissement 9. Dénonciation de conflit d'intérêt 10. Points de décision <ol style="list-style-type: none"> a. Adoption <ol style="list-style-type: none"> i. Budget 2021-2022 ii. Nomination d'un membre de la communauté b. Approbation <ol style="list-style-type: none"> i. Budget « fêtes » du FDS ii. Sorties scolaires 11. Consultation <ol style="list-style-type: none"> a. Utilisation du budget du Conseil d'Établissement 12. Information <ol style="list-style-type: none"> a. Rentrée 2021 b. Travaux à l'école c. Suivi fonds à destination spéciale d. Photos scolaires 13. Parole aux membres <ol style="list-style-type: none"> a. Parents (OPP) b. Représentant au comité de parents c. Représentant de la communauté d. Personnel de soutien e. Personnel professionnel 												



<p>CÉ-2021-09-28 #001 2021-2022</p>	<p>f. Personnel enseignant 14. Parole au public 15. Mot de la présidence 16. Mot de la direction 17. Autres points 18. Levée de l'assemblée</p> <p>Il est proposé par _____ M. Vincent Laporte _____, et résolu;</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel (ou avec les corrections ci-dessous).</p> <p>Adopté par Mme Karine Comtois</p>
<p>CÉ-2021-09-28 #002 2021-2022</p>	<p>3. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2021 et suivi</p> <p>M. Vincent Laporte précise que depuis le CÉ du 16 juin 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Il n'y a plus de TES à temps plein. – L'école bénéficie d'une stagiaire TES qui est presque à temps plein. Il croit qu'après les vacances des fêtes, il y a de très bonnes chances qu'elle soit engagée à l'école. – En ce qui concerne l'offre d'ergothérapie à l'école, il devrait avoir des nouvelles dans les prochains jours. <p>Il est proposé par _____ Mme Geneviève Legrand-Durocher _____, et résolu;</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel (ou avec les corrections ci-dessous).</p> <p>Adopté par Mme Karine Comtois</p>
	<p>4. Présentation des membres du CÉ</p> <p>Mme Stéphanie Châtelain : Enseignante de 2^e année Mme Evelyn Beauregard : Enseignante d'anglais Mme Karine Saint-Louis : Parent de 2 élèves Mme Andréane Aubert : Psychoéducatrice de l'équipe volante Mme Cynthia Couture-Rhéaume : Enseignante de 4^e année Mme Geneviève Legrand-Durocher : Parent de 2 élèves Isabelle Raymond : Parent d'un élève Amélie Blouin : Parent d'un élève Julie Larivière : Parent d'un élève Karine Comtois : Parent d'un élève Caroline Arsenaault-Meloche : Service de garde</p>



	<p>5. Parole au public</p>
<p>CÉ-2021-09-28 #003 2021-2022</p>	<p>6. Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement</p> <p>6.1 M. Vincent Laporte explique en quoi consiste le poste de présidente du conseil d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dirige les rencontres. - S'assure que tous les membres ont droit de parole. - Prépare l'ordre du jour des CÉ conjointement avec le directeur de l'école. - En cas d'égalité, son vote à préséance. <p>Il est proposé par <u>Caroline Arsenault Meloche et Mme Karine St-Louis</u>, et résolu;</p> <p>QUE Mme Karine Comtois soit la présidente du conseil d'établissement.</p> <p>Mme Karine Comtois propose Mme Geneviève Legrand-Durocher à titre de présidente du conseil d'établissement. Celle-ci refuse de se porter candidate.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
	<p>6.2 Élection d'une vice-présidente du conseil d'établissement</p> <p>Il est proposé par _____ Mme Karine Comtois _____, et résolu;</p> <p>QUE Mme Geneviève Legrand-Durocher soit la vice-présidente du conseil d'établissement.</p> <p>Il n'y a aucune autre candidature. Mme Geneviève Legrand-Durocher accepte le poste de vice-présidente du conseil d'établissement</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>



<p>CÉ-2021-09-28 #005 2021-2022</p>	<p>7. Élection d'une secrétaire du conseil d'établissement</p> <p>Il est proposé par <u>Caroline Arsenault-Meloche</u>, et résolu;</p> <p>QUE Mme Caroline Arsenault-Meloche soit la secrétaire du conseil d'établissement.</p> <p>Il n'y a aucune autre candidature.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
	<p>8. Règles de régie interne de conseil d'établissement</p> <p>M. Vincent Laporte explique la composition d'un conseil d'établissement.</p> <p>Mme Karine Comtois précise que l'ordre du jour des prochains CÉ sera connu par les autres membres du CÉ au moins 5 jours ouvrables avant la séance.</p> <p>Mme Karine Comtois explique les règles de la régie interne du conseil d'établissement.</p> <p>Si tous les membres du conseil sont d'accord, les prochains CÉ auront lieu de 18h à 20h, le :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 novembre 2021- 8 février 2022- 5 avril 2022- 10 mai 2022- 21 juin 2022 <p>M. Vincent Laporte informe les membres du CÉ qu'ils recevront la documentation concernant la régie interne dans les prochains jours. Dans cet optique, son adoption aura lieu lors de la prochaine séance.</p>
	<p>9. Dénonciation de conflits d'intérêt</p> <p>M. Vincent Laporte explique aux membres en quoi consiste un conflit d'intérêt. Il demande à ceux-ci de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de lui retourner via leur enfant ou en personne le plus rapidement possible.</p>



<p>CÉ-2021-09-28 #006 2021-2022</p>	<p>10. Points de décision</p> <p>a. Adoption</p> <p>1. Budget 2021-2022 M. Vincent Laporte présente aux membres le budget 2021-2022.</p> <p>Il est proposé par _____ Mme Stéphanie Châtelain _____, et résolu;</p> <p>QUE le budget 2021-2022 soit adopté tel quel.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
<p>CÉ-2021-09-28 #007 2021-2022</p>	<p>2. Nomination d'un membre de la communauté</p> <p>Mme Karine Comtois aimerait que Mme Catherine L'Homme, technicienne aux loisirs de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, soit la représentante de la communauté au sein du CÉ. M. Vincent Laporte stipule qu'il va entrer en communication avec elle afin de savoir si elle accepte cette nomination.</p> <p>Il est proposé par _____ Mme Amélie Blouin _____, et résolu;</p> <p>QUE M. Vincent Laporte entre en communication avec Mme Catherine L'Homme afin qu'elle soit la représentante de la communauté lors des rencontres du conseil d'établissement.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>b. Approbation</p> <p>1. Budget « fêtes » du FDS</p> <p>M. Vincent Laporte explique ce qu'est un fond à destination spéciale (revenus/dépenses).</p> <p>M. Vincent Laporte aimerait que les membres du conseil d'établissement pré-approuvent un budget de 750 \$ pour les fêtes qui auront lieu durant l'année.</p> <p>Les enseignants aimeraient qu'il y ait aussi un montant alloué pour les tirages en lien avec des comportements attendus des élèves (4 blocs).</p>



CÉ-2021-09-28
#008
2021-2022

Il est proposé par _____ Mme Andréane Aubert _____, et résolu;

QU'UN montant de 1250\$ soit préautorisé à M. Vincent Laporte pour le budget « fêtes » ainsi que les tirages en lien avec les comportements attendus chez les enfants.

Approuvé à l'unanimité.

2. Sorties scolaires

Mme Julie Dumouchel-Clermont, enseignante en 6^e année et Mme Nathalie aimeraient aller à l'Électrium le 19 octobre 2021 avec les élèves de 5^e et 6^e année. Aucune contribution ne sera demandée aux parents. Tous les frais seront couverts par des mesures gouvernementales. Il en coûtera 16.36 \$ par personne (autobus et sortie).

Il est proposé par _____ Mme Cynthia Couture-Rhéaume _____, et résolu;

QUE la sortie scolaire demandée par les enseignantes de 5^e et 6^e année soit adopté.

CÉ-2021-09-28
#009
2021-2022

Approuvé à l'unanimité.



<p>CÉ-2021-09-28 #010 2021-2022</p>	<p>11. Consultation</p> <p>a. Utilisation du budget Conseil d'établissement</p> <p>Les membres du conseil en reparleront lors de la prochaine assemblée générale.</p> <p>Il est proposé par _____ Mme Andréane Aubert _____, et résolu;</p> <p>QUE l'achat de sac de chips individuels par Mme Karine Comtois qui seront distribués lors du prochain CÉ.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>12. Information</p> <p>a. Rentrée 2021-2022</p> <p>Selon M. Vincent Laporte, la rentrée 2021 s'est bien déroulée malgré la présence de la pandémie. Contrairement à l'an passé, le décloisonnement des classes est permis à l'école. Les enseignants peuvent se concentrer davantage sur leurs tâches et ont moins de règles sanitaires à faire respecter.</p> <p>b. Travaux à l'école</p> <p>Il y a eu ces rénovations de faites à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none">- Remplacement du plancher du gymnase- Insonorisation de la place publique- Réfection complète de la bibliothèque <p>c. Suivi des fonds à destination spécial</p> <p>d. Photos scolaire</p> <p>L'année dernière, c'est Mme Karine Comtois qui a réalisé l'ensemble des photos scolaires. Cette année, l'école fera à nouveau appel à ses services. Elle sera aidée par Mme Marilyne Bélanger. Tous les profits iront dans le fond à destination spécial.</p>



	<p>13. Parole aux membres</p> <p>a. Parents (OPP)</p> <p>Mme Karine Comtois et M. Vincent Laporte expliquent en quoi consiste l'O.P.P.</p> <p>Mme Geneviève Legrand-Durocher propose que M. Vincent Laporte invite tous les parents de l'école à en faire partie.</p> <p>b. Représentant du comité de parents</p> <p>Mme Karine Comtois en sera la représentante, et ce, même si elle ne peut pas aller à toutes les rencontres du comité de parents.</p> <p>c. Représentant de la communauté</p> <p>d. Personnel de soutien</p> <p>e. Personnel professionnel</p> <p>Mme Andréane Aubert explique en quoi consiste son emploi de psychoéducatrice (équipe volante) au sein du CCSDHR. Elle est là pour soutenir les enseignants et TES.</p>
	<p>14. Parole au public</p> <p>Mme Julie Larivière stipule que la rentrée a été perçue de façon très positive par les parents de la communauté de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ils ont aimé savoir dès la première journée avec quelle enseignante leur enfant serait.</p>
	<p>15. Mot de la présidente</p> <p>Mme Karine Comtois souhaite que tous les membres s'impliquent.</p>
	<p>16. Mot de la direction</p> <p>M. Vincent Laporte remercie les membres d'être présents. Les mots clés pour l'année 2021-2022 sont communication et collaboration. Il est très satisfait de sa nouvelle équipe-école.</p>

	17. Autres points
	18. Levée de l'assemblée Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, La séance est levée à 20h37.

Karine Comtois
Présidente

Vincent Laporte
Directeur
